



Publié sur *Espace Jeunes* (<https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be>)

[Accueil](#) > Ai-je droit à des chèques-repas pour mes jours de congés ?

- [Notre réponse](#)
- [Références légales](#)
- [Documents types](#)

- [Article 19bis de l'arrêté royal du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969.](#) [1]

Aucun document type lié

Mise à jour :

Vendredi 19 Février 2021

Applicable en :

- Région wallonne
- Région de Bruxelles-Capitale
- Région flamande

- [Imprimer cette question](#)
- [Envoyer par e-mail](#)
- [Réagir à cette fiche](#)

En principe, non.

Pour que les chèques-repas échappent au paiement de [cotisations de sécurité sociale](#) [2] et du [précompte professionnel](#) [3], ils ne peuvent être accordés **que pour les jours de travail réellement prestés**.

Du coup, la plupart des employeurs n'accordent pas de chèques-repas pour les jours de congés. Sinon, ils devraient payer des cotisations sociales sur la valeur des chèques-repas, et perdraient tout l'avantage de ce système.

Dans la pratique, donc, il est très rare que les chèques-repas soient accordés pour les jours de congés.

Vérifiez dans le document qui régit l'octroi des chèques-repas (votre contrat de travail, ou une convention d'entreprise, ou encore une [convention collective de travail](#) [4] sectorielle).

Attention, vous n'avez pas droit à des chèques-repas pour vos jours de congés, mais vous y avez droit pour les jours de congé-éducation payé.

©Droits Quotidiens asbl

Ces questions réponses constituent une source d'information générale. Leur exploitation de manière indépendante doit faire l'objet de la plus grande prudence. Il est vivement conseillé de vérifier l'applicabilité au cas spécifique.

✖

Envoyer par e-mail

Votre nom *

Votre e-mail *

E-mail du destinataire *

Sujet *

Message *

Envoyer

✖

Réagir à cette fiche

Votre nom *

Votre e-mail *

Sujet *

Message *

Envoyer

URL source: <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/question/ai-je-droit-des-cheques-repas-pour-mes-jours-de-conges>

Liens

[1] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1969112801&table_name=loi

[2] <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/lexique/cotisations-onsssscotisations-de-securite-sociale>

[3] <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/lexique/precompte-professionnel>

[4] <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/lexique/convention-collective-de-travailssconventions-collectives-de-travail>